

BUDGET 2020

Présenté par M. Éric Dubé, maire

Lundi, 16 décembre 2019



Ville de



**NEW
RICHMOND**

Chères concitoyennes,
Chers concitoyens,

Comme chaque année, le mois de décembre se veut la valse des dépôts budgétaires dans toutes les villes et municipalités du Québec. La Loi oblige, et c'est tout à fait logique, à chaque organisation municipale de présenter et d'adopter son budget annuel de la prochaine année avant le 31 décembre de l'année en cours. Qui plus est, un résumé de ce budget doit être distribué dans tous les foyers, en l'occurrence par le biais du journal l'Informateur dans notre cas.

Ainsi, comme chaque année, les dernières semaines ont été fort chargées pour notre équipe. À chaque année, nous mettons les efforts requis afin de planifier de la façon la plus précise possible les 12 prochains mois. Force est d'admettre que notre façon de faire a été plutôt efficace depuis 2013 : nos résultats ont été très positifs et nous avons été en mesure de gérer les embûches rencontrées en cours de route. Je réalise que la rigueur appliquée par vos élus dans les décisions municipales y est d'ailleurs pour quelque chose.

Je tiens, comme à chaque année, à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à l'exercice budgétaire de cette année. Réalisé en sous-comité, je salue la participation fort appréciée de monsieur Jean Cormier et madame Geneviève Braconnier aux nombreuses réunions du comité. Votre implication municipale et l'appartenance que vous démontrez envers votre ville ont rendu tout l'exercice encore plus efficace et productif. Merci aussi à l'équipe de gestionnaires pour leur réalisme et leur compréhension des défis auxquels une ville de centralité comme la nôtre est confrontée. Vous avez encore une fois démontré clairement votre désir de bien servir les citoyens par vos départements respectifs. Sachez que le Conseil municipal est très fier du travail accompli.

DE QUOI SONT COMPOSÉS NOS REVENUS?

Évidemment, une grande part des revenus d'une ville est composée de taxes et de tarifs liés directement au compte de taxes. Dans notre cas, cette proportion se situe à près de 50 % pour 2020. Les taxes sur la valeur foncière rapporteront 4 834 762 \$ pour la prochaine année, en croissance de près de 130 000 \$.

Les revenus associés à la tarification des matières résiduelles et du recyclage sont aussi en hausse de 19 000 \$ et correspondent au coût direct de ce volet.

Les revenus associés à la taxe dédiée au développement économique et à l'aménagement du territoire, correspondant aux sommes injectées dans le développement économique et l'aménagement paysager de notre ville, sont aussi en croissance pour atteindre 411 098 \$.

Quant aux tenants lieux de taxes foncières, représentant l'équivalent du compte de taxes pour les immeubles appartenant aux gouvernements du Québec et du Canada, ils sont en hausse de 13 950 \$ pour se chiffrer à 123 706 \$.

En ce qui concerne les revenus de droits de mutation, nous anticipons une légère hausse de 5 000 \$ pour la prochaine année. Le total atteint devrait être de 66 000 \$. Il faut savoir que la vitalité du marché immobilier est réelle et très positive pour nous.

Nous anticipons aussi de bons revenus associés à la vente de terrains. Nous prévoyons y obtenir des revenus de 50 000 \$, en hausse de 20 000 \$. De beaux projets sont sur la table pour notre parc industriel, sans oublier le Domaine des Érables qui devrait engendrer des transactions intéressantes et générer de la richesse.

Une portion intéressante de nos revenus est aussi tirée de différents baux de locations convenus avec de multiples organisations. L'immeuble situé au 200, Perron Ouest, de même que différents baux de location convenus ici et là nous rapporteront plus de 89 000 \$.

Les revenus engendrés par nos équipements de loisirs et la Salle de spectacles sont quant à eux quasi stables. La Salle de spectacles devrait engendrer près de 503 000 \$ de revenus, et notre département des loisirs devrait générer un peu plus de 300 000 \$ aux coffres municipaux.

Un des éléments très positifs du budget 2020 est la forte croissance des redevances éoliennes, passant de 202 268 \$ à 229 882 \$. Le parc éolien de New Richmond nous rapportera 87 506 \$ et la Régie intermunicipale de l'énergie Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine devrait nous verser 142 375 \$. Ces

montants sont une preuve éloquente des retombées directes de cette industrie pour la Gaspésie. Sans ces sommes colossales, le budget de notre ville serait bien différent. Nous récoltons aujourd'hui le fruit de l'engagement gouvernemental pris envers notre région et cette industrie dans les années 2000. À ce jour, aucune décision gouvernementale n'a autant d'impact dans notre budget que celle-là et je tiens ce soir à le souligner.

Un item qui est beaucoup moins positif toutefois est le résultat du tout nouveau pacte fiscal convenu entre les villes et l'état québécois au cours des derniers mois. Bien que le gouvernement du Québec ait convenu de diriger annuellement une partie de la croissance des revenus de la taxe de vente provinciale vers les villes et municipalités de la province, le résultat net pour nous est un maigre 4 418 \$, largement annulé par la hausse des frais de la Sûreté du Québec. Je dois dire que nous avons des attentes envers ce nouveau pacte fiscal, surtout en entendant les commentaires du gouvernement du Québec ainsi que de l'Union des municipalités du Québec. Malheureusement, l'impact pour 2020 est nul. Je garde tout de même espoir pour le futur, tout en étant conscient que ce n'est pas ce canal qui va faire une grande différence dans nos réalités quotidiennes.

Finalement, les revenus des différents paliers de gouvernements correspondant au remboursement d'une partie de notre dette s'élèveront à 2 308 508 \$, en hausse de 59 312 \$. Cette hausse correspond entre autres au début du remboursement, par le gouvernement du Québec, d'une partie des travaux réalisés sur le chemin de Saint-Edgar l'an dernier, ainsi que pour la réfection des conduites d'aqueduc et d'égout dans le secteur Est de la ville.

Au total, les revenus 2020 se chiffreront à 9 775 830 \$, en hausse de 260 698 \$.

UN APERÇU DES DÉPENSES

En ce qui concerne nos dépenses, nous constatons aujourd'hui l'impact réel de l'augmentation du coût de la vie. L'indice des prix à la consommation (IPC) est en augmentation de 2 % annuellement en moyenne depuis plusieurs années au Canada. Dans un délai de 12 mois, nous n'en ressentons pas vraiment l'effet, mais quand on regarde cela sur un horizon de 48 à 60 mois, on constate que cette augmentation est bien réelle et se fait drôlement sentir à bien des égards, nous

obligeant à procéder à des ajustements budgétaires plus importants en 2020 à certains endroits.

Ainsi, la directive générale était de tenter de limiter à 2 % les augmentations des dépenses des différents départements. Il faut comprendre qu'à ce rythme, nous ne sommes pas dans une zone où il est possible d'ajouter et de multiplier les services, mais bien dans une zone de maintien de notre offre. À plusieurs égards, cet objectif a été atteint. Nous avons toutefois dû nous rendre à l'évidence que des ajustements budgétaires plus sérieux étaient nécessaires à certains endroits en fonction des besoins.

Mais ce qui nous fait le plus mal, et je vais vous le décortiquer, relève d'éléments complètement hors de notre contrôle, ou presque.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Tout d'abord, au niveau du département administratif de la ville, notre fonctionnement ne changera pas pour 2020. De très légères progressions des dépenses sont constatées dans les frais de vérifications comptables et autres éléments de ce type, mais la plupart des postes budgétaires du Conseil municipal, de la direction générale, de la greffe et de la trésorerie demeurent identiques à 2019 ou presque. Toutefois, afin de bien planifier la relève d'employés clés, nous avons planifié au prochain budget un nombre de semaines adéquat afin de bien orienter et palier à des départs prévus. Disposer d'employés formés prêts à occuper des postes techniques est stratégique pour nous et se veut une obligation pour une ville comme la nôtre. Les éventuels départs à la retraite des prochains mois seront donc bien planifiés, mais engendreront un coût supplémentaire pour 2020 qui se voudra un investissement pour le futur.

La plus grande surprise au niveau des dépenses du budget 2020 se situe au niveau de frais d'évaluation foncière. Comme stipulé par la Loi, un rôle d'évaluation foncière doit être maintenu annuellement et mis à jour aux trois (3) ans. Ce travail, effectué tel que requis par des ressources externes à la Ville, relève de la compétence de la MRC de Bonaventure. Le contrat liant les MRC d'Avignon et de Bonaventure avec le Groupe Altus arrivait à échéance en 2019 et un appel d'offres a été réalisé dernièrement par ces dernières pour le renouvellement d'un contrat de 5 ans. Après tout ce processus public, un seul soumissionnaire conforme a déposé

une offre et les prix obtenus sont en forte hausse. Ainsi, pour 2020, le coût de l'évaluation pour New Richmond augmente de 100 %. Il passe de 82 310 \$ à 162 027 \$, et ce, pour exactement le même service que nous avons actuellement. Quand je vous parlais il y a quelques minutes d'éléments hors de notre contrôle, en voici un bon exemple. Sachez que nous avons questionné et remis en doute ces coûts, sans malheureusement obtenir une diminution de ceux-ci. Les exigences de plus en plus pointues exigées par le gouvernement du Québec à ce niveau, de même que le fait qu'un nouveau rôle doit être produit pour notre Ville à l'automne prochain, engendrent cette hausse extrême qui est de très loin la plus grande surprise de notre budget 2020. En fait, c'est cet élément qui nous contrarie le plus. En tant que gestionnaire de fonds publics, j'ai horreur de devoir composer avec des situations du genre où je n'exerce aucun contrôle : cette hausse n'est pas notre décision, mais bien une imposition.

Une autre bonne hausse dans nos dépenses se situe là aussi sur des éléments hors de notre contrôle. Le coût de nos assurances générales augmente de 35 %. New Richmond fait partie d'un regroupement de villes menées par l'UMQ. Cette dernière a réalisé un appel d'offres à l'automne dernier et les résultats sont à l'image du marché de l'assurance : à la hausse ! Cette hausse est engendrée par le fait que les réclamations de notre regroupement ont représenté, au cours des 24 derniers mois, plus du double des primes payées. Cette hausse était donc inévitable. Malgré tout, on se console en se disant que c'est la première fois depuis 2002, soit l'année de notre adhésion au regroupement d'assurance de l'UMQ, que nos primes à payer sont plus élevées qu'à ce moment. Malgré tout, c'est un montant supplémentaire de 16 000 \$ que nous devons assumer.

Les frais juridiques augmentent aussi pour nous. Au fil des dernières années, nous constatons une augmentation des consultations juridiques nécessaires, afin de répondre à de multiples questionnements et procédures intentées par ou contre la Ville. L'Union des municipalités du Québec a d'ailleurs fait un constat similaire dernièrement et explique cette hausse par les nombreux changements législatifs imposés aux villes au cours de la dernière décennie, entre autres. Peu importe, nous devons augmenter de 50 % ce poste budgétaire.

À travers tout ça, se retrouve une petite consolation. L'abolition des quotes-parts à payer à la MRC de Bonaventure nous fait économiser 18 900 \$, venant ainsi pallier certaines hausses. Ainsi, les coûts associés directement à l'administration générale de la Ville s'élèvent à 1 353 240 \$.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

En ce qui concerne les frais de sécurité publique, nous avons là aussi affaire à une dépense complètement hors de notre contrôle. Comparativement au budget 2019, les services de la Sûreté du Québec augmentent de plus de 20 000 \$. Ainsi, la Ville de New Richmond devra payer au gouvernement du Québec un montant de 312 831 \$ pour assurer la couverture de notre territoire par le corps policier provincial. En 2018, ce chiffre était de 270 174 \$, une hausse de 16 % en 2 ans. Pour l'instant, il est difficile pour nous de connaître la variation des coûts de ce service au cours des prochaines années. Toutefois, à compter de 2025, le gouvernement du Québec nous a avisés que la hausse annuelle de cette facture serait de l'équivalent de l'IPC auquel nous devons ajouter 1 %. Cette missive a le mérite d'être claire, nous savons d'ores et déjà que la facture émanant de Québec augmentera plus vite que le coût de la vie.

De notre côté, les coûts d'opération de notre Service incendie se chiffrent à 165 905 \$, en hausse de 4 000 \$. Nous avons dû ajouter un peu plus de temps pompiers compte tenu de la hausse moyenne du nombre d'appels d'urgence depuis les dernières années. Cette tendance à la hausse ne semble pas vouloir s'estomper et nous nous devons de réagir.

Au total, les frais de sécurité publique se chiffrent à 478 836 \$.

TRAVAUX PUBLICS

Attardons-nous maintenant aux frais de voirie. C'est là que se retrouvent les plus grands ajustements budgétaires pour 2020. Comme le département des Travaux publics est le plus grand de notre Ville, c'est à ce niveau que l'impact de la hausse du coût de la vie des dernières années combinée se fait le plus ressentir. Ainsi, nous avons dû ajuster considérablement les budgets de pavage, de gravier, de carburant et d'entretien mécanique. Ces variations n'ont pour effet qu'ajuster les coûts de ces items à la réalité actuelle, et ce, sans marge de manœuvre pour de grandes surprises.

Sachez qu'à cet égard, nous sommes plutôt fiers du service offert aux citoyens. Bien que imparfaits, nous travaillons fort pour offrir à tous une qualité de route intéressante. Nous avons remplacé de nombreux équipements au fil des dernières années, afin d'être plus performants et améliorer notre offre. Je pense entre autres à notre dernière acquisition, soit le souffleur à neige combiné au débroussailleur qui s'y rattache. Cet équipement nous permet maintenant d'améliorer la sécurité de nos routes en périodes hivernales ainsi qu'estivales, et ce, tout en préservant de meilleure façon l'intégrité de nos routes.

En parlant de déneigement, l'arrivée précoce de la saison hivernale vécue au cours des dernières années nous amène à prolonger d'une semaine l'emploi des employés saisonniers en période hivernale. Cet ajout est une obligation afin de vous offrir, là aussi, un service adéquat et sécuritaire dès la fin de l'automne.

Tous ces changements font en sorte que les opérations engendrées par le réseau routier se chiffrent désormais à 1 159 943 \$, en hausse de 81 551 \$ ou 7,5 % par rapport à 2019. À cet effet, nous aurions pu décider de diminuer les services offerts, afin d'amenuiser cette hausse. Par exemple, nous aurions pu diminuer le rythme du pavage saisonnier (nid de poule) ou encore réduire le déneigement des trottoirs, mais nous avons plutôt opté pour le maintien. Il était pour nous hors de question de baisser la garde sur des éléments de ce genre.

En incluant les opérations de nos réseaux d'aqueduc et d'égout, le budget du département des Travaux publics est de 1,5 M\$.

GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES ET DU RECYCLAGE

Un autre département où la tendance semble être à la hausse est celui de la gestion des déchets domestiques et du recyclage. Tout d'abord, le niveau d'enfouissement a augmenté de 5 % en 2019 comparativement à 2018. Malgré le fait que les taux d'enfouissement demeurent fixes au LET de Saint-Alphonse, l'augmentation des déchets produits par notre communauté engendre un coût supplémentaire de près de 15 000 \$. La gestion de cette filière par les citoyens et les commerçants sera un enjeu important pour les prochaines décennies, et ce, non seulement en fonction de la protection environnementale. Toute la filière des déchets domestiques,

du recyclage et du compostage est une grande industrie qui est loin d'être gratuite. La prévention pour améliorer nos pratiques de consommation et de gestion de nos matières est plus que jamais importante, mais ne peut pas passer uniquement par les villes. Combinée à l'augmentation marquée des frais de collecte, la gestion de toutes ces matières coûtera en 2020 un montant de 446 764 \$, une hausse de 20 000 \$.

LOGEMENT SOCIAL

Au niveau du logement social, la Loi est claire et oblige les villes à contribuer à la hauteur de 10 % des déficits d'exploitation des Offices municipaux d'habitation sur son territoire. Pour 2020, la hausse est de près de 13 %. Le montant à être versé sera vraisemblablement de 51 921 \$.

INDUSTRIES ET COMMERCES

Un montant de 376 943 \$ est prévu être investi pour animer le milieu économique et le dynamiser par le biais de différentes activités. En plus du 150 000 \$ à être versé au Parc régional Petite-Cascapédia pour assurer le remboursement de la dette, des montants de 25 000 \$ et de 81 869 \$ sont prévus pour rembourser les dettes respectives de la Corporation de développement touristique (Festival d'été) ainsi que de la Société de développement économique. À cet effet, nous sommes heureux d'avoir conclu la vente de l'immeuble situé au 190, rue Armand-Lelièvre. Cette transaction a pavé la voie à un dynamisme industriel hors du commun et aura annulé le risque de la Ville dans toute cette aventure. Nous en demeurons malgré tout meurtris d'un point de vue financier.

Plusieurs mesures seront de retour en 2020, dont le support aux spectacles de la Pointe Taylor l'été, de même que les spectacles sur le site de l'hôtel de ville, ainsi que le budget participatif dont la première édition s'est tenue cette année.

LOISIRS

Le budget total du département des loisirs, incluant les opérations de l'aréna, de la piscine, du bureau d'accueil touristique, de la Pointe Taylor et du camp de jour, s'arrête quant à lui à 670 266 \$, en baisse de 9 000 \$. Malgré le fait que nous souhaitons entrer en phase de réfection de l'aréna au cours de l'année 2020, nous avons planifié l'opération de cette infrastructure pour la totalité de l'année prochaine. Les

prochains mois seront déterminants pour la suite des choses en fonction de l'obtention, ou non, des aides financières nécessaires pour le maintien de cet actif de taille.

À cet effet, sachez que le coût d'opération de l'aréna et de la piscine sont respectivement de 191 888 \$ et de 111 034 \$. Je tiens toutefois à y apporter certains bémols. Tout d'abord, les opérations de la piscine coûtent en réalité plus que ce montant, mais l'entente intermunicipale nous rapportant normalement 65 500 \$ annuellement vient en diminuer les frais d'autant. Deuxièmement, la fermeture de l'aréna ne ferait pas économiser automatiquement 191 888 \$, car des employés dont le salaire annuel est actuellement affecté totalement à cette infrastructure serait tout de même requis, et ce, pour l'équivalent annuel d'un employé à temps complet.

CULTURE

Quant au budget dédié à la culture, la Salle de spectacles régionale Desjardins en accapare évidemment une large part, soit 661 427 \$. À ce sujet, je tiens à souligner le travail effectué au cours de la dernière année en lien avec cet équipement d'envergure. Nous avons travaillé, de concert avec le directeur du département évidemment, à bien comprendre le monde du spectacle et les réalités des salles comme la nôtre. De un, je suis à même de confirmer que nous nous débrouillons plutôt bien, et ce, à bien des égards comparativement à ce qui se fait ailleurs, et de deux, je réalise encore plus que nos résultats sont tributaires de l'offre de spectacles dans la Baie-des-Chaleurs et, surtout, des tournées de spectacles en cours ou non. Pour 2020, les frais d'opération de la Salle se chiffrent à 133 451 \$, en forte baisse de 40 000 \$.

Au total, en considérant les dépenses associées à l'entente culturelle ainsi que la bibliothèque, ce sont 780 621 \$ qui seront investis en culture, chez nous.

SERVICE DE LA DETTE

Finalement, en ce qui concerne le service de la dette, les frais d'intérêts à long terme sont en baisse de 16 000 \$ pour se chiffrer à 524 863 \$ tandis que le remboursement en capital augmente de près de 40 000 \$, soit une variation combinée de 26 540 \$ seulement, et ce, malgré la réalisation en 2019 de travaux importants dont la réalisation du développement

résidentiel du Domaine des Érables, la réfection du chemin Cyr ainsi que du chemin de Saint-Edgar et la terminaison des travaux de réfection de 500 mètres de conduites d'aqueduc et d'égout dans l'Est de la ville, jumelé à la station de pompage.

Évidemment, je tiens à préciser que le budget présenté ce soir est équilibré et que pour y parvenir, nous n'affectons aucun montant en provenance du surplus accumulé.

IMPACT FISCAL

Au niveau budgétaire, on se souviendra que nous avons été en mesure de boucler le budget 2019 avec une très faible augmentation du fardeau fiscal des citoyens de 0,93 %, ce qui était bien en deçà de l'augmentation du coût de la vie connu en 2018 qui s'est soldé à 2 % selon Statistiques Canada.

L'année précédente, nous avons bouclé le budget 2018 en conservant les mêmes taux et tarifs de taxation, engendrant alors une baisse globale de taxes pour plus du tiers des propriétaires fonciers.

En 2020, malgré l'avalanche de chiffres que je viens de vous lancer, vous vous doutez probablement qu'une légère hausse est à prévoir. Sachez que nous avons travaillé ce budget en ayant constamment en tête notre mission, qui est « ...d'animer le milieu et offrir des services diversifiés et de qualité à la hauteur des attentes des citoyens tout en respectant la capacité de payer de la collectivité ».

Ainsi, je vous annonce que nous avons fait en sorte de respecter cette mission et avons été en mesure de boucler le budget sans toucher aux principaux taux de taxes foncières que sont le taux de base (résidentiel), le non résidentiel, l'industriel, l'agricole, le taux des immeubles de 6 logements et plus de même que celui visant les terrains vacants. Ainsi, le taux de taxe d'une résidence ou d'un commerce demeure le même qu'en 2019. Les tarifs et le taux de la taxe spéciale en lien avec l'aqueduc et l'égout demeurent eux aussi inchangés.

La taxe dédiée au développement économique et à l'aménagement du territoire, qui englobe les dépenses du département « industrie et commerce » de même que celui de « l'aménagement et l'embellissement », augmente quant à elle de 0,03 \$ pour se chiffrer à 0,1414 \$ / 100 \$ d'évaluation et correspond à peu de choses près aux dépenses directes.

Finalement, en fonction des dépenses du département des matières résiduelles et recyclables, nous n'avons pas eu d'autre choix que d'augmenter ces tarifs de 4,3 % pour qu'ils correspondent aux coûts directs. L'impact pour une résidence unifamiliale de cet ajustement de taux est de 8,19 \$ annuellement.

Au net, le compte de taxes global augmentera de 2,21 %, soit environ l'augmentation annuelle du coût de la vie. Sur la moyenne des 3 dernières années, nous avons tout de même été en mesure de demeurer en dessous de l'IPC. L'augmentation pour l'année 2020 représente 54,66 \$, soit 9,11 \$ par versement de taxes, pour la résidence moyenne d'une valeur de 150 223 \$.

LE FUTUR

Comme je le répète chaque année, une ville comme New Richmond, offrant des services à toute une région, est condamnée à créer de la richesse pour survivre. Malheureusement, cette création de richesse ne peut se faire au même rythme que dans les grandes villes ou encore les villes de centralité près des grands centres. Notre population est vieillissante, diminuant les perspectives de « boom immobilier », et la démographie est en déclin. Malgré tout cela, nos exigences, de même que les vôtres, augmentent constamment. Nous devons donc user de ruse et d'audace, afin de créer malgré tout cette richesse recherchée. Des beaux projets qui se dessinent, entre autres, au niveau industriel, nous apporterons de l'eau au moulin.

Je réaffirme encore une fois haut et fort que New Richmond est une ville composée d'une communauté d'affaires solide par qui est passé son repositionnement économique au milieu des années 2000. Afin d'appuyer cette communauté et ainsi générer plus de dynamisme et de richesse, le Conseil municipal a mis sur pied un programme d'aide financière issu de notre plan d'actions stratégiques. Par cela, nous espérons investir plus de 300 000 \$ au cours des prochaines années, afin de faire lever des projets porteurs. Nous espérons, entre autres, nous attaquer à la pénurie de logements en investissant avec les gens d'affaires dans un ou des projets concrets. Nous continuerons d'y travailler au cours de l'hiver à venir.

La concertation régionale sera certes une nécessité au fil des prochaines années, et ce, autant pour nous que pour nos

voisins. Si nous désirons maintenir tous nos acquis et penser pouvoir offrir de nouveaux services, tout en bonifiant encore la qualité de vie, nous devons assurément mettre nos forces en commun afin de se partager plusieurs responsabilités. C'est impossible de penser que les villes de la Baie-des-Chaleurs pourront continuer d'offrir tous les services actuellement disponibles sans pour autant recevoir la juste part de tout le monde. Sachez que je ne souhaite pas du tout appauvrir les communautés voisines. Je cherche plutôt, comme élu, à y trouver un juste milieu pour que nous puissions, à long terme, demeurer non pas dans une « ville à vivre », mais dans une région complète où il fera bon vivre.

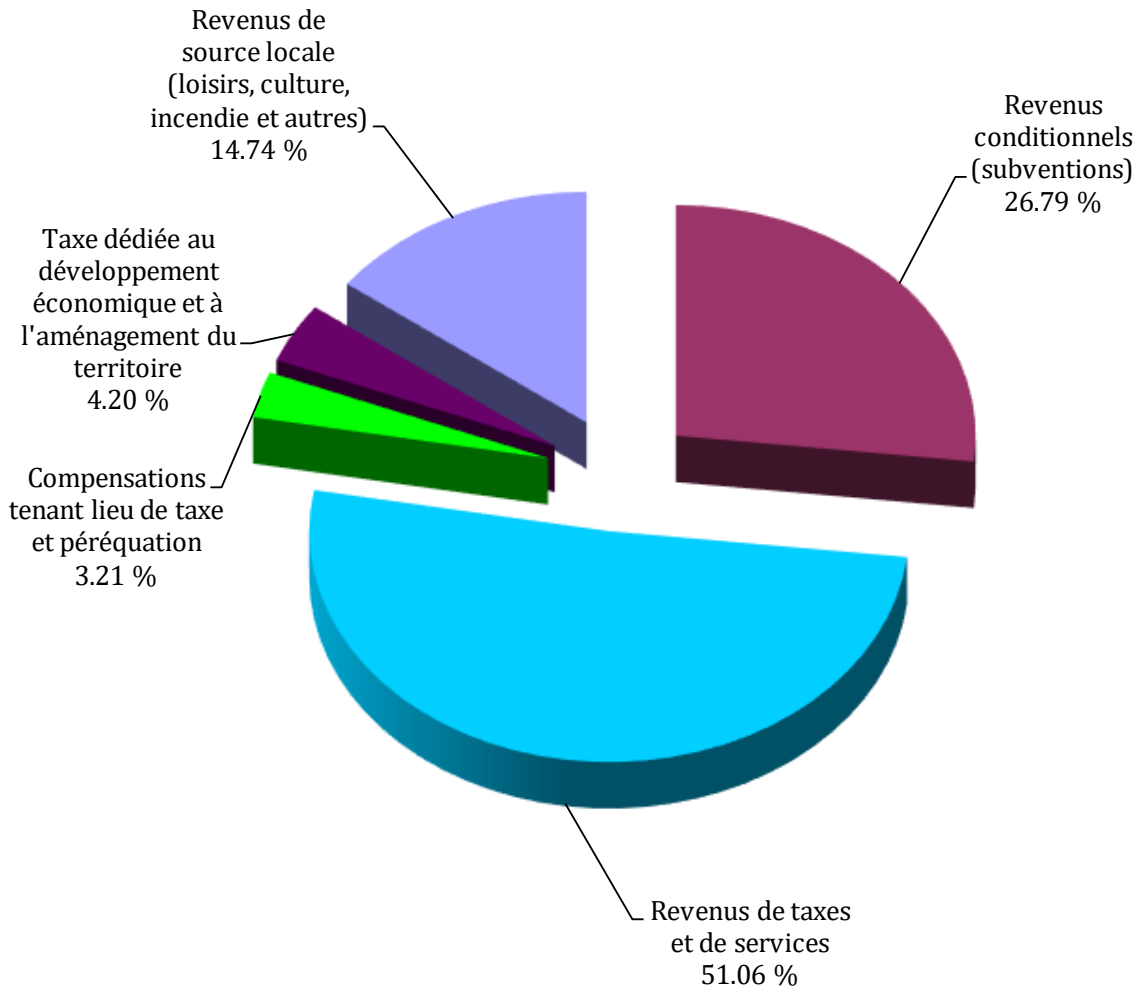
Sur ce, merci de croire en votre ville et en son succès.



Éric Dubé, maire

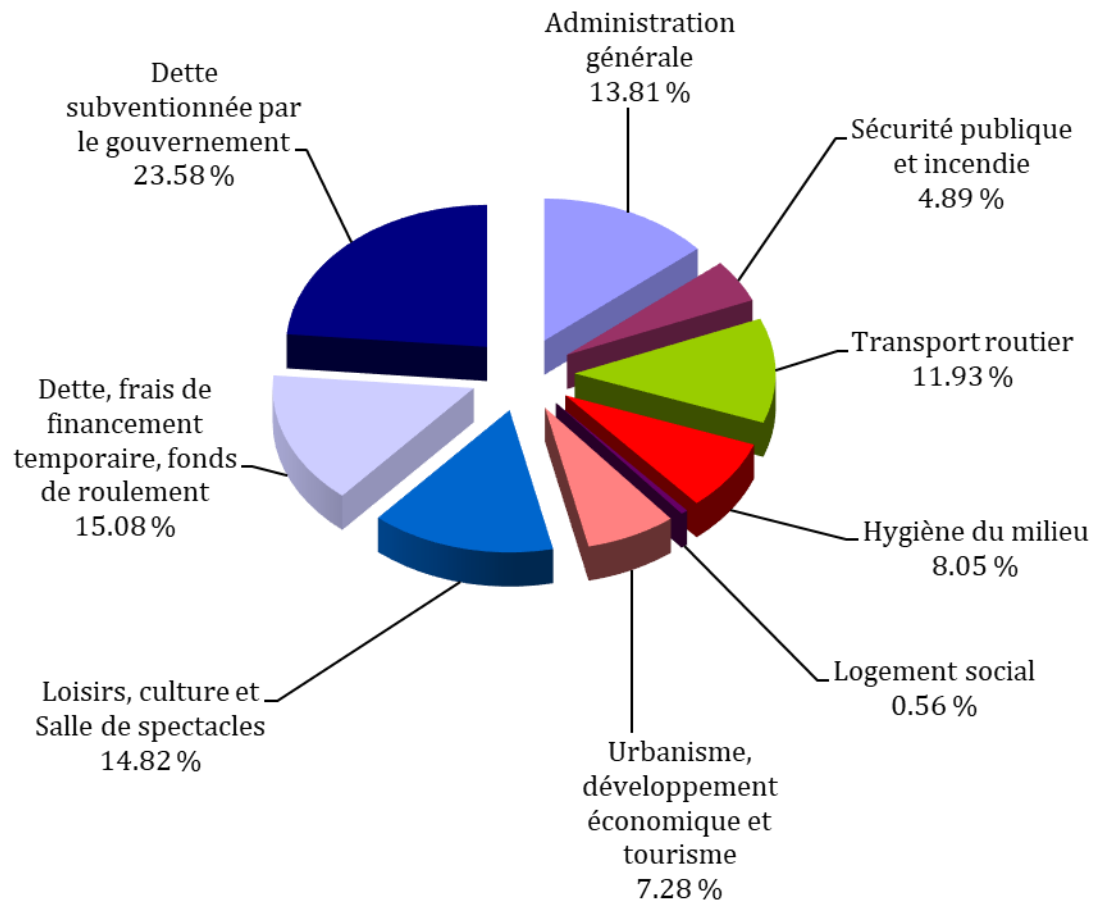
PRORATA ET POURCENTAGE DES REVENUS POUR LA GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX				
	2019 (\$)	%	2020 (\$)	%
FONDS GÉNÉRAL				
Taxe foncière générale	4 071 328	42,79	4 106 964	41,95
Taxe dédiée au développement économique et à l'aménagement du territoire	318 317	3,35	411 098	4,20
Taxe de secteur	4 216	0,04	4 216	0,04
Compensation tenant lieu de taxes, péréquation et dotation au fonctionnement	296 129	3,11	314 497	3,21
Autres revenus	1 377 817	14,48	1 443 426	14,74
Revenus conditionnels	2 581 081	27,13	2 623 270	26,79
HYGIÈNE DU MILIEU				
Taxe répartition locale (spéciale)	313 924	3,30	316 700	3,23
Tarif aqueduc et égout	124 955	1,31	125 085	1,28
COLLECTE DES ORDURES ET RECYCLAGE				
Tarif déchets solides et matières recyclables	427 365	4,49	446 632	4,56
TOTAL DES REVENUS	9 515 132	100,00	9 791 888	100,00

RÉPARTITION DES REVENUS - EXERCICE 2020



PRORATA ET POURCENTAGE DES DÉPENSES POUR LA GESTION DES SERVICES MUNICIPAUX				
	2019 (\$)	%	2020 (\$)	%
FONDS D'ADMINISTRATION				
Administration	1 197 226	12,58	1 353 240	13,81
Sécurité publique (Police - incendie)	453 412	4,77	478 836	4,89
Transport routier	1 084 350	11,40	1 167 995	11,93
Urbanisme, dév. Écono. et tourisme	693 635	7,29	712 576	7,28
Loisirs, culture et Salle de spectacles	1 500 335	15,77	1 450 887	14,82
Logement social	48 372	0,51	54 511	0,56
HYGIÈNE DU MILIEU				
Fonctionnement et entretien	351 146	3,69	341 824	3,49
Déchets solides-matières recyclables	427 359	4,49	446 764	4,56
DETTE				
Dettes, frais de financement temporaire, fonds de roulement	1 510 101	15,87	1 476 747	15,08
Dettes subventionnées par le gouvernement	2 249 196	23,64	2 308 508	23,58
TOTAL DES DÉPENSES	9 515 132	100,00	9 791 888	100,00

RÉPARTITION DES DÉPENSES - EXERCICE 2020



PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS 2020-2021-2022							
SERVICE	TITRE	COÛT	Sous-totaux	2020	2021	2022	G.-TOTAL
Incendie	Appareils respiratoire	140 000			140 000		140 000
			140 000				
Loisirs	Terrains de tennis	150 000			150 000		150 000
	Maison des jeunes	225 000			225 000		225 000
	Réfection de l'aréna	7 350 000		3 000 000	4 350 000		7 350 000
	Réserve naturelle - Accessibilité et interprétation	20 000		20 000			20 000
			7 745 000				
Parcs et espaces verts	Réfection Camp à Jos	450 000		450 000			450 000
	Réaménagement Pointe Taylor	65 000		15 000	35 000	15 000	65 000
	Aménagement du parc Melanson	10 000		10 000			10 000
	Aménagement du parc Bert-Dimock	10 000		10 000			10 000
	Enseigne lumineuse	60 000			60 000		60 000
			595 000				
BAT	Peinture et portes	11 000		11 000			11 000
			11 000				
Salle de spectacles et Bibliothèque	Travaux d'entretien - cages d'escalier	20 000			20 000		20 000
	Réaménagement de la bibliothèque	150 000		150 000			150 000
			170 000				
Garage municipal	Mise aux normes	1 000 000				1 000 000	1 000 000
			1 000 000				
Travaux publics / Voirie	Réfection rue Terry Fox	1 250 000		1 200 000	50 000		1 250 000
	Modification de postes de pompage	875 000		75 000	800 000		875 000
	Compteur d'eau	162 000		12 000	150 000		162 000
	Pavage chemin Pardiac	260 000			260 000		260 000
	Feux de circulation - chemin de Saint-Edgar	40 000			40 000		40 000
	Étude de vulnérabilité - Eau potable	27 000		27 000			27 000
			2 587 000				
Travaux publics / Équipements	Rétrocaveuse	145 000		145 000			145 000
	Camionnette	80 000		40 000	40 000		80 000
	Tracteur à gazon	9 000		9 000			9 000
	Chargeur pour tracteur	20 000			20 000		20 000
			254 000				
Administration générale	Immobilisations à même les revenus	75 000	75 000	25 000	25 000	25 000	75 000
	Système de chauffage de l'Hôtel de Ville	160 000	160 000	10 000	150 000		160 000
		12 764 000	12 737 000	5 209 000	6 515 000	1 040 000	12 764 000